

**Etaient présent(e)s :**

**Enseignants** : Laurence FAYOLLE, Stéphanie BASSET, Emmanuelle DEMAZURE, Florence ALIX, Corinne GOURCEROL, Sarah BONIFACE, Justine METOUX

**Directrice** : Arlette THEILLET

**Parents d'élèves titulaires** : Antoine MORVILLEZ, Sandra LESOUEF, Laurent MATIFAT,

**Parents d'élèves suppléants** : Mathieu CELERIER, Anaïs DENIS, Emilie LAPLAGNE, Sophie TARDIEU

**Mairie** : Pascal ROBERT (maire), Annabelle COLLET (Enfance jeunesse)

**Etaient excusé(e)s :**

IEN : Antoine Emmanuel ARTUR

Enseignant : Jean-David GERMANN

Réseau d'Aide : Sarah DIJOUX

**Etaient invité(e)s :**

Lucie LACROIX et Lydie LABBE (Atsem)

Secrétaire de séance : Emilie LAPLAGNE

Début de la séance à 18 H 05

### 1. Mise en place du conseil d'école

Résultats des élections du 9 octobre : une seule liste se présentait

- 307 inscrits - 144 votants - 7 bulletins blancs ou nuls - 137 suffrages exprimés - taux de participation : 46.91 %

**Les 7 titulaires élus** : Antoine MORVILLEZ – Florence PIHAN – Claire HEDIN-VIGNAUD – Héloïse JANICOT – Laurent MATIFAT – Floriane FERREIRA-REIS – Sandra LESOUEF

**Les 7 suppléants élus** : Jehanne BLONDIN – Sophie TARDIEU – Mathieu CELERIER – Anaïs DENIS – Emilie LAPLAGNE – Edwige TUYERAS – Marc JENNER

Les parents peuvent entrer en contact avec leurs élus :

- par l'intermédiaire de l'enseignante ;
- en utilisant la boîte aux lettres installée dans l'entrée principale ;
- en les contactant via le blog, (<http://parentsmaternelle.blogspot.com>) ou la page Facebook.

Le règlement du conseil d'école est présenté et voté.

### 2. Bilan de la rentrée 2020

Les effectifs à ce jour s'établissent à **162 élèves : 54 PS - 52 MS - 56 GS**

Classe	Enseignant(e)	Nombre d'élèves	Atsem	AVS
PS/MS1	Laurence FAYOLLE	23 (10 PS – 13 MS)	Adélaïde THOMAS	Magali LAHUTTE
PS	Stéphanie BASSET	23	Sandrine THINET	-
PS/MS2	Emmanuelle DEMAZURE	24 (11 PS – 13MS)	Véronique FOURMENT	-
MS/GS	Florence ALIX	24 (14 MS – 10 GS)	Lucie LACROIX	Cécile PAQUIER

Classe	Enseignant(e)	Nombre d'élèves	Atsem	AVS
PS/MS3	Corinne GOURCEROL	22 (10 PS – 12 MS)	Magali HYVERNAUD	-
GS1	Sarah BONIFACE Justine METOUX (complément de service mardi)	23	Lydie LABBE	Clarisse LASSALLE
GS2	Arlette THEILLET Justine METOUX (décharge de direction mercredi et jeudi)	23	Sandrine CHARLES	Carine BARGET

Les perspectives pour la rentrée 2021-2022 : 50 PS – 52 MS et 54 GS soit 156 élèves.

Les pré-inscriptions pour les enfants nés en 2018 seront ouvertes en mairie dès le 1<sup>er</sup> décembre 2020.

### **3. Le règlement intérieur**

Le règlement intérieur de l'école est relu et voté. Il sera mis en ligne sur le blog et les parents seront invités à signer sur le cahier de liaison.

### **4. Sécurité dans l'école**

Le premier exercice d'évacuation incendie a eu lieu le 16 septembre 2020 et s'est bien déroulé.

Les 2 exercices Plan Particulier de Mise en Sûreté devaient être effectués avant les vacances de Toussaint.

Le PPMS attentat-intrusion est à jour et l'exercice a eu lieu le 1<sup>er</sup> octobre

Le PPMS risques majeurs est à jour également et l'exercice a eu lieu le 15 octobre.

Nous disposons de 3 signaux différents.

Les comptes-rendus ont été adressés aux personnes concernées (conseiller sécurité à l'inspection et mairie).

Les événements récents nous rappellent l'importance de ces entraînements. Le risque nul n'existe pas et il est nécessaire que les enfants puissent répondre en toute confiance aux demandes des adultes dans une situation de crise. Le terme d'intrusion n'est pas employé, il s'agit d'apprendre à se cacher et à être silencieux sous forme de jeux. Les enseignantes ne communiquent pas sur les lieux de cachette et la façon de procéder afin de préserver la sécurité.

### **5. Vie de l'école**

#### **► Les diverses activités prévues**

**Coopérative** : la caisse de l'école s'élève à 7 148.77 € à ce jour.

Malgré l'absence de manifestations, l'Amicale a versé un chèque de 525 € en début d'année et en est vivement remerciée ainsi que l'ensemble des familles qui participent aux différentes manifestations. Cet argent est utilisé pour les sorties scolaires et les activités pédagogiques de l'école.

**Médiathèque** : 1 fois par mois pour chaque classe. Les classes ont pu s'y rendre en période 1. En raison des conditions sanitaires, la médiathèque n'est plus en mesure d'accueillir du public y compris des scolaires.

**Dojo** : 1 fois par semaine selon les périodes : au regard de la situation sanitaire, l'équipe enseignante a décidé que les classes ne s'y rendraient pas et utiliseraient la salle de motricité de l'école.

**USEP** : adhésion non renouvelée (+800 € pour les 7 classes)

**Piscine** en périodes 4 et 5 pour les GS sous réserve de la situation sanitaire. Les parents intéressés pour passer l'agrément permettant d'accompagner peuvent se rapprocher de la directrice. Les dates des sessions ont été communiquées. La session de novembre est annulée.

**Photos de classe et individuelle** : prises de vue ont été effectuées le 8 octobre. Les familles ont jusqu'au 29 novembre pour passer leurs commandes si elles le souhaitent sur le site dédié (pas d'obligation d'achat).

#### **► Communication avec les familles**

Les informations sont transmises aux familles par l'intermédiaire du cahier de liaison. Les familles doivent également l'utiliser pour transmettre des informations aux enseignantes. Les enseignantes rappellent de penser à signaler les changements de numéros de téléphone et de situation.

Des informations sont également affichées au panneau extérieur et diffusées par l'intermédiaire du blog [maternelleverneuill.toutemonecole.fr](http://maternelleverneuill.toutemonecole.fr)

C'est ce canal qui sera utilisé en priorité si les conditions sanitaires venaient à se dégrader.

Les enseignantes invitent les parents à prendre rendez-vous s'ils désirent s'entretenir du suivi de leurs enfants ou communiquer des informations personnelles.

#### **► Situations particulières**

### **Enfants en situation de handicap**

Cinq enfants sont en situation de handicap et disposent d'heures notifiées pour une aide humaine (AVS).

Un élève notifié sur ces 5 ne bénéficie pas encore de son AVS.

Un dossier est en instruction à la MDPH.

Enfants concernés par un projet d'accueil individualisé (PAI)

Six enfants ont un PAI pour des problèmes de santé variés (allergies, asthme...).

#### **► Aide pédagogique complémentaire**

L'aide ne concerne pas que les élèves qui ont des difficultés ponctuelles d'apprentissage. Les enseignantes privilégient les petits groupes de 3 ou 4 élèves afin d'être le plus efficaces possible et d'accorder un temps privilégié aux élèves.

Les créneaux horaires retenus sont de 12 h à 12 h 30 pour les GS, 12 h 50 à 13 h 20 pour les MS (en fonction du service de restauration) les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

#### **► point sur les travaux et réponses aux questions diverses sur ce sujet**

Monsieur le Maire explique qu'un contrat a été signé entre un maître d'œuvre et la mairie pour la réalisation du chantier. Il y a eu conflit car le chantier n'a pas été suivi correctement malgré de nombreuses relances. Pour pouvoir bénéficier d'un recours éventuel devant les tribunaux, il convient de respecter des procédures et des délais qui ne font que rallonger l'attente. Certaines entreprises ont été exclues du chantier et il a fallu renouveler des marchés. Cela prend du temps. Une entreprise a été mise en demeure et a prévu d'intervenir le 16 novembre pour les finitions des clôtures, portillon, stores et ouvrants des classes.

### **6. Questions diverses**

La directrice informe que des stagiaires sont accueillis régulièrement dans l'école et se conforment au protocole sanitaire (personnes en reconversion professionnelle, étudiants futurs PE, etc...)

En vue de préparer le 1<sup>er</sup> conseil d'école, des feuillets avaient été distribués aux parents afin qu'ils puissent faire remonter des questions ou observations concernant la vie à l'école ou durant les temps périscolaires. L'ensemble des thématiques abordées a reçu une écoute attentive de la part de l'équipe éducative ou des personnels de la Mairie.

Voici les questions ou remarques ainsi que les éléments de réponse apportés. Il conviendra aux parents de se rapprocher si besoin des représentants des parents d'élèves, des enseignant(e)s ou des personnels de mairie s'ils souhaitent plus de précisions.

#### **Concernant la vie à l'École ou les locaux :**

##### **► Violence dans les classes :**

*Question posée : Quelles actions sont envisagées contre les violences entre enfants en particulier dans les classes de Grande Section (problème d'élèves au comportement problématique qui traumatisent certains enfants et d'ambiance de classe dégradée) ?*

>> Certaines situations de violence ont été signalées par les enfants à leurs parents, et l'ensemble des enseignants a pris très tôt la mesure de la situation (dès le 10 Septembre 2020). Des actions ont été déclenchées pour obtenir une aide humaine supplémentaire et même si ces démarches administratives prennent du temps, la situation est déjà en cours d'amélioration via le cadrage bienveillant de l'équipe pédagogique.

##### **► Boire et aller aux toilettes :**

*Remarques de parents : Des parents s'inquiètent du fait que leurs enfants ne seraient pas autorisés à boire quand ils en ressentent le besoin ou à accéder librement aux toilettes. Merci de prendre en compte ces remarques.*

>> Les enseignants confirment que les enfants ont le droit de boire de l'eau et d'aller aux toilettes quand ils en ont besoin, en classe ou durant la récréation. Cependant, il leur est aussi proposé en classe des temps-clés réguliers pour le faire de manière collective (à l'arrivée en classe, avant ou après les récréations...) et cela participe à l'éducation des enfants durant le temps scolaire, avec une adaptation en fonction de l'âge de l'enfant.

##### **► Intimité dans les toilettes de la cour d'école :**

*Remarques de parents sur le manque d'intimité dans les toilettes de la cour d'école.*

>> Les personnels de Mairie vont installer un paravent dans les toilettes afin que l'intimité des enfants soit respectée.

##### **► Les récréations :**

*Question posée : Est-ce légal de priver les enfants de récréation ou de fortement la raccourcir parce que le programme n'a pas été bouclé comme cela a été annoncé lors de la réunion de rentrée ?*

>> L'équipe éducative confirme que les enfants ont le droit d'aller en récréation les après-midi (ou le matin) et qu'il n'y a pas d'injonction particulière à respecter le programme.

Il peut arriver que les enfants, en pleine activité (arts plastiques, motricité ou autre), n'aient pas eu accès à la cour comme habituellement, mais les enseignants avaient veillé à ce qu'ils bénéficient d'un temps libre ou de jeu d'une autre

manière.

*D'autres remarques de parents ont concerné les jeux disponibles dans la cour.*

>> Des draisiennes, tricycles et trottinettes pour jouer en récréation sont en cours d'achat.

► **La sieste :**

*Remarque formulée par les parents : il semble qu'il n'y ait pas assez de lits dans les dortoirs pour les enfants en moyenne section cette année.*

>> Du fait du nombre de places disponibles dans les dortoirs et de la priorité donnée aux enfants de Petite Section, il ne reste que 5 places pour chaque classe de Moyenne Section.

L'équipe enseignante s'est adaptée à la situation et a proposé des solutions alternatives pour chaque classe en fonction des besoins repérés.

► **Travaux de fin de chantier de l'école** (dans les classes ou à l'extérieur) :

*Remarques sur les cabanes dans la cour, sur les réparations du portillon, des stores...*

*Question posée : Quand les rideaux/stores seront-ils réparés dans les salles de classe ?*

>> Des démarches sont en cours par la Mairie, comme écrit ci-dessus et l'intervention d'une entreprise est prévue le 16 Novembre 2020 afin de procéder aux réparations de la commande des stores, du portillon situé côté école élémentaire et de revoir les barrières de l'école. Une 1<sup>ère</sup> intervention a déjà eu lieu le 30/10/2020 par rapport aux briques dans la cour.

*Questions posées sur les cabanes dans la cour (revêtement du sol, des parois et état des enfants) :*

>> Une réflexion va être menée par les services techniques de la Mairie afin de modifier ces éléments tout en assurant la sécurité des enfants.

► **Equipement en informatique des classes de l'école** : commande d'ordinateurs

>> La Mairie est en contact avec une entreprise pour renouveler les ordinateurs de l'école. Les enseignantes demandent également la possibilité d'avoir un TNI dans l'école

► **Ouverture du préau pour les adultes venant chercher les enfants les jours de pluie :**

*Question posée : Quand il pleut, peut-on attendre sous le préau (ouverture 10 minutes avant) car quand on récupère les enfants de l'école primaire il y a 10 minutes de battement possiblement sous la pluie ?*

>> Au vu du protocole sanitaire à appliquer et pour des raisons de sécurité, il ne sera pas possible d'ouvrir le préau pour les adultes venant chercher les enfants les jours de pluie.

► **Ouverture du portillon situé du côté de l'école élémentaire :**

*Question posée : Peut-on laisser le portillon ouvert pour quelques parents qui ont des enfants à récupérer/déposer à l'école primaire, tout particulièrement le mercredi ?*

>> Du fait de l'application du plan Vigipirate renforcé (risque urgence attentat) et pour des raisons de sécurité, il ne sera pas possible d'ouvrir le portillon situé du côté de l'école élémentaire.

**Concernant les temps périscolaires, cantine et garderie :**

Il a été remarqué par les personnels des temps périscolaires en ce début d'année scolaire un manque d'autonomie des enfants et des soucis de propreté plus importants que les années précédentes durant le temps périscolaire. Ce constat a également été observé en classe.

>> Eléments de réponse discutés lors du Conseil d'Ecole :

Au-delà de l'éducation à la propreté et à l'autonomie dispensée par les parents, d'autres paramètres laissent à penser que les conditions d'adaptation des enfants sont plus difficiles depuis l'année dernière et peuvent avoir des répercussions sur les enfants : instruction obligatoire à partir de 3 ans depuis la rentrée de septembre 2019 (moins de souplesse possible dans l'adaptation des enfants à la propreté), contexte COVID-19 depuis 2020 (confinement, déconfinement, réorganisations régulières du protocole sanitaire et des règles de conduite), attentats, stress ambiant...

► **Questions et observations communes cantine/garderie :**

*Plusieurs retours de parents concernent la gestion des élèves à la cantine et à la garderie avec des enfants qui se plaignent de cris de la part des adultes et d'une atmosphère stressante (silence demandé avec doigt sur la bouche). Est-ce qu'il pourrait être envisagé une réflexion de fond sur la prise en charge des enfants sur ces deux temps afin de leur offrir une ambiance plus sereine et apaisée ?*

*Plusieurs pistes possibles pour tenter d'améliorer les choses pour les enfants mais aussi pour les encadrants :*

- *Comment serait-il possible d'augmenter le nombre d'adultes présents sur les temps de cantine et de garderie car le ratio adulte/enfant est peut-être tout simplement insuffisant ?*
- *Est-ce qu'une réflexion pourrait être engagée sur l'acoustique de la cantine ?*

>> Les remarques concernant la discipline demandée aux enfants lors des temps de repas ont été entendues par l'équipe de Mairie.

L'idée de nos échanges lors de ce Conseil d'École n'était pas de pointer du doigt le personnel de cantine et/ou périscolaire mais bien d'engager une réflexion plus globale sur les conditions de prise des repas (possibilité d'aller aux toilettes, calme attendu à la cantine, niveau sonore, proposition de solutions telles que la mise en place d'une musique de fond pendant les repas...) et sur les conditions d'encadrement des enfants durant le temps périscolaire (nombre d'animateurs disponibles par rapport au nombre d'enfants présents, activités et jeux proposés, matériel à disposition). A savoir que des bouchons d'oreilles ont été distribués au personnel de cantine afin de réduire le volume sonore mais ils ne sont pas toujours bien tolérés et donc ne constituent pas une solution à long terme. Concernant la possibilité d'augmenter les personnels sur les temps périscolaires, la Mairie prend en compte les remarques, a bien conscience des besoins mais n'a pas la capacité financière pour honorer cette demande à l'heure actuelle.

► **Questions sur le fonctionnement de la cantine :**

*Des questions de parents sur la façon dont est géré le repas des enfants : est-ce qu'ils doivent goûter à tout ? Est-ce qu'ils sont libres de manger ce qui leur fait envie ? Est-ce qu'ils doivent manger une partie des plats qui leur sont servis ?*

*Serait-il envisageable de proposer aux enfants un plateau entrée-plat-dessert afin qu'ils gagnent en autonomie ?*

*Plusieurs enfants se plaignent de ne pas pouvoir finir leur assiette avant qu'on la leur retire.*

>> Les enfants ont pour chaque service 45 minutes pour manger. Le lavage des mains s'effectue avant de manger ce qui ne change pas la durée des repas. L'entrée et le plat leur sont servis à table avec la demande d'y goûter. En ce qui concerne le fromage et le dessert, un personnel de cantine passe avec un chariot et leur propose d'en prendre s'ils le souhaitent. Cela a été décidé de façon à limiter le gaspillage alimentaire. L'option des plateaux repas n'a pas été retenue à ce jour par la Mairie.

Pour information, le règlement intérieur de la cantine a été co-construit avec des parents d'élèves, et est disponible sur le site de la mairie.

>> Par rapport au fait de pouvoir aller aux toilettes durant le repas, la situation reste compliquée puisque les toilettes ne sont pas adaptées à la taille des enfants et nécessitent l'aide d'un adulte, ce qui n'est pas forcément possible au moment du service, surtout si cela concerne plusieurs enfants (plus de 80 enfants par service).

Une possibilité serait que le personnel sensibilise les enfants à prendre leurs précautions en amont du repas (cette solution est peut-être déjà mise en place).

► **Questions sur le fonctionnement de la garderie :**

*Questions posées : Quelle est la politique concernant l'utilisation des jeux de la garderie avec les mesures Covid ?*

*Serait-il possible d'envisager des activités/animations sur les temps de garderie ?*

*Qu'en est-il de l'accès aux toilettes pendant les heures de garderie ? Un parent a retrouvé son enfant souillé (caca dans la culotte) car il n'a pas été autorisé à aller aux toilettes. Plusieurs retours identiques pour des pipis.*

>> Afin de respecter le protocole sanitaire en vigueur, les jeux utilisés par les enfants sont utilisés un jour sur deux en alternance avec d'autres jouets puisqu'ils doivent être isolés 24h pour être réutilisés (protocole sanitaire préconisé). Cela permet de limiter la fréquence des désinfections.

>> Concernant l'accès aux toilettes lors des temps de garderie, les enfants peuvent logiquement s'y rendre mais pour les situations d'enfants souillés, il conviendrait de se rapprocher directement du personnel ou de la mairie afin de comprendre si ces événements se reproduisent encore à l'heure actuelle.

*Question posée : Est-il possible que les enfants qui prennent le bus puissent prendre leur goûter avant de monter dans le bus car certains arrivent tard chez eux ?*

>> Sur une décision collégiale, l'heure du goûter a été avancée de 16h45 à 16h début novembre du fait de l'annulation des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) et afin de permettre aux enfants prenant les transports scolaires à 16h45 d'en bénéficier.

Pour explication, l'année dernière, certains parents avaient demandé à ce que leurs enfants ne goûtent pas avant de monter dans le bus (à 16h45) pour pouvoir manger à la maison, c'est pourquoi l'heure du goûter était initialement à 16h45.

La séance est levée à 20h30.